

# Conseil communal de Ballaigues

Ballaigues, le 3 juin 2015

## **Initiative pour la fixation des indemnités du Conseil et de la Municipalité avant la fin de législature**

Au Conseil communal de Ballaigues,

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 17 alinéa 14 qui nous attribue la compétence de fixer les indemnités et conformément aux articles 55 et 56 alinéa c) qui nous permettent d'exercer notre droit d'initiative,

J'ai le plaisir de vous proposer, comme lors de la précédente législature, de statuer sur les indemnités cette année encore et de libérer ainsi le nouveau Conseil qui entrera en fonction en 2016 de cette tâche.

Les attributions ayant peu varié et l'inflation ayant été très faible, les aménagements risquent d'être relativement limités.

Déposée par écrit au bureau avant la présente séance, cette initiative peut être immédiatement débattue.

Le bureau, si vous agréez à cette proposition, peut immédiatement nommer une commission ad hoc pour faire des propositions et rapporter à la prochaine séance après, bien entendu, avoir entendu la Municipalité

Raymond Durussel  
Conseiller communal